

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 455

Artikel: Après temps présent : Alusuisse et la télévision : première salve
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux impératifs de qualité, de rentabilité et d'efficacité.

Il s'agira ensuite de créer un Centre cantonal d'enregistrement des émissions TV, d'archivage et de prêt de films, des cassettes TV. Un centre qui regrouperait tous les documents films et vidéos, les tiendrait à la disposition des écoles et du public. En outre, il serait chargé de gérer "la mémoire audiovisuelle locale", c'est-à-dire les principales émissions de la Télévision suisse romande concernant le canton. Avec une fonction d'ouverture à la consultation et à la communication publiques, sous forme de visionnage individuel de projection de groupe et de téléthèque. Clef du système, un effort de décentralisation dans des bibliothèques municipales où des émissions pourraient être visionnées.

Il s'agira encore de mettre sur pied une commission cantonale de praticiens de l'information et de l'enseignement. Ses missions seraient d'étudier l'évolution de la télévision, de planifier l'acquisition des équipements lourds, la production et l'achat de documents réalisés en film et en studio, de programmer une recherche systématique sur la télévision. Enfin il serait temps d'introduire à l'Université des cours et séminaires sur l'information, sur la communication. Genève est la seule Université de Suisse romande qui n'ait aucun en-

seignement des "mass media". La formation de tous les futurs enseignants, primaires et secondaires, devrait être complétée par une initiation aux techniques de l'information, une introduction théorique et pratique à la presse, au cinéma et à la télévision.

Stabilisation

L'instruction publique, de l'école infantine à l'université, a commencé sa révolution industrielle. Dans le désordre et non sans erreurs. A l'engouement excessif et naïf des années soixante pour la technologie succède maintenant un temps de stabilisation, de réflexion et rééquilibres. Peut-être même de récession. Le train de nostalgie est de mode, les crédits sont coupés. Mais l'utilisation de la télévision et de la vidéo, le mariage du petit écran et de l'ordinateur, leur intégration dans l'enseignement et la vie courante sont inéluctables dans les prochaines années. Comment ? Jusqu'où ? A quelle fin ? La commission fédérale de maturité a déjà autorisé l'utilisation des calculatrices de poche lors des examens ! Aux défis de la technologie, tous les cantons devront tôt ou tard répondre. En collaboration sans doute, car les solutions exigent une politique conséquente et surtout des investissements importants à long terme.

APRÈS TEMPS PRÉSENT

Alusuisse et la Télévision : première salve

Savez-vous pour quelles raisons Alusuisse a mis les pieds contre le mur lors de l'enquête de la télévision suisse romande en Valais à propos du fluor ? Certainement parce que la multinationale en question n'est, de nature, pas portée à la confiance, et qu'il était de son intérêt, dans cette affaire, d'en dire le moins possible. Mais encore... Le directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, M. Gérard Ducarroz émet une autre hypothèse,

qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui trouve pourtant place dans une correspondance cantonale de "L'Ordre professionnel" (18 mai), hebdomadaire (patronal) "romand d'information économique et sociale".

Alusuisse, selon M. Ducarroz aurait donc mis toute la mauvaise volonté que l'on sait face aux caméras de la TV, par mesure de rétorsion.

L'historique de cette basse vengeance. En 1975, la télévision suisse romande lance dans une enquête sur le marché des aérosols ; elle s'intéresse bien sûr à la société Boxal Fribourg SA, 200 travailleurs dans ses usines de Fribourg et de Belfaux, 80 pour cent du marché suisse des aérosols.

Deux jours d'enquête dans la dite entreprise, un repas offert par Boxal (souligne M. G. Ducarroz, pour bien montrer que tout a été fait dans les règles du côté de la direction). Déception chez Boxal : lorsque l'émission est programmée, pas de reportage, mais une dizaine de secondes d'images semble-t-il. Deux ans plus tard (le 14 mars 1977), les images tournées chez Boxal apparaissent dans une émission de la série "A bon entendeur", consacrée aux aérosols, et fourmillant d'erreurs grossières, toujours selon M. Ducarroz qui semble connaître la question à fond. Suit un échange de correspondance entre la télévision et Boxal, que M. Ducarroz a épluché comme de juste et qui lui inspire le commentaire (entre autres) suivant : "(...) Dites, Messieurs de la télévision, est-ce que vous vous f... de nous ? Pensez-vous que l'économie suisse va continuer à vous laisser concocter dans votre tour d'ivoire les élucubrations que vous donnez en pâture à la population ? Croyez-vous que nous vous laisserons continuer à prendre le peuple pour un ramassis d'imbéciles ?"

Et M. Ducarroz de livrer, en conclusion, la clef de toute l'histoire : Boxal est une filiale d'Alusuisse...

La violence de la prise de position du directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie (à propos de l'émission Temps présent sur le fluor : "malhonnête, méchante, tendancieuse, monument de partialité et de rogne"), soigneusement "mis au parfum" par Alusuisse via Boxal, montre bien que la multinationale (voir aussi DP 452) entend bien faire payer cher à la télévision son "excès" d'audace. "L'Ordre Professionnel" a fait donner la première salve.

Précédent

A propos de Firestone. Pourquoi les propriétaires suisses avaient-ils vendu leur fabrique en 1943 ? C'est en effet à cette date que la société Dätwyler a cédé la majorité de ses actions à qui l'on sait.